

Réf: Dossier 193979

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXODUS SPV »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN, Commune de
PORT-BOUET, Base Voie express Bassam-Aéroport
International Félix Houphouët Boigny, Base Logistique de
l'Aéroport concédée AERIA, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08 Fév 2023 reçus par Me COULIBALY K. Edith-Sylviane , et enregistrés à TREICHVILLE le 13 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXODUS SPV »

Objet : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Et d'une manière générale, toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN, Commune de PORT-BOUET, Base Voie express Bassam-Aéroport International Félix Houphouët Boigny, Base Logistique de l'Aéroport concédée AERIA, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M DELSUC OLIVIER BERTRAND CYPRIEN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03565 du 28/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25160/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

